

LA PHRASE NON CANONIQUE

PREMIÈRE PARTIE - Les cas fréquents : modification du type et/ou de la forme de la phrase (et les implications éventuelles de celles-ci sur l'ordre des mots)

Rappel (cf. FICHE « Les constituants essentiels de la phrase ») :

On appelle phrase canonique une phrase verbale, déclarative, positive et active.

Par opposition, on appelle phrase non-canonique, toute structure qui modifie le type et/ou la forme de la phrase (avec ou sans altération de l'ordre des mots) et/ou altère le prédicat (absence de prédicat, prédicat non verbal, ellipse du prédicat verbal, etc.).

Dans cette partie, on étudie **les types et les formes de phrases**.

1. Les types de phrases

Les types de phrases correspondent à des actes de langage.

Certains de ces actes de langage peuvent causer une altération de l'ordre canonique des mots.

Les types de phrases sont exclusifs les uns des autres.

Type de phrase	Acte de langage le plus couramment associé à ce type de phrase	Caractéristiques syntaxiques majeures du type de phrase considéré	Exemples
Déclaratif (phrase canonique)	Acte d'assertion (communiquer une information), plus rarement d'injonction.	Cf. FICHE « Les constituants essentiels de la phrase »	<i>Je crois en toi.</i> <i>L'homme est capable d'être juste.</i> <i>L'eau bout à cent degrés.</i> <i>Tu ranges tes affaires.</i>
Interrogatif	Acte d'interrogation (demande d'information), parfois à valeur d'affirmation	Plusieurs constructions sont possibles (voir <i>infra</i>). Le sujet est parfois - mais pas	<i>Crois-tu en moi ?</i> <i>L'eau bout-elle bien à cent degrés ?</i> <i>Homme, es-tu</i>

	(question rhétorique) ou d'injonction.	<p>nécessairement-relégué en deuxième ou troisième position, contrairement à la syntaxe de la phrase déclarative.</p> <p>Le point d'interrogation est un marqueur caractéristique de ce type à l'écrit.</p> <p>A l'oral, l'intonation ascendante correspond au point d'interrogation à l'écrit.</p>	<p><i>capable d'être juste ? (Olympe de Gouges)</i></p> <p><i>Peux-tu ranger tes affaires ?</i></p>
Impératif	Acte d'injonction (prier poliment de faire quelque chose, conseiller, voire donner un ordre qui ne souffre pas de réplique).	<p>Mode impératif : le sujet du verbe au mode impératif n'est pas exprimé.</p> <p>Emploi du subjonctif.</p> <p>Le point d'exclamation est un marqueur caractéristique (mais non obligatoire, selon l'intensité donnée à l'énoncé) de ce type à l'écrit.</p>	<p><i>Crois en toi.</i></p> <p><i>Range tes affaires !</i></p> <p><i>Sois juste !</i></p> <p><i>Veillez attendre l'arrêt du train.</i></p> <p><i>Mesdames et messieurs, attachez vos ceintures.</i></p>

Point de vigilance

Les types de phrases correspondant à des actes de langage, étudier les types de phrases implique donc de considérer à la fois la dimension syntaxique (modification de l'ordre canonique des mots) et la dimension pragmatique (acte de langage visé) d'un énoncé. Ainsi, une question telle que *Peux-tu me passer le sel ?* est de type interrogatif du point de vue syntaxique mais elle peut également être interprétée comme un acte d'injonction (dans une dimension pragmatique).

Dans les corpus étudiés en classe, on évite, au moins dans un premier temps, les occurrences prêtant à interprétation.

a. Le type interrogatif

i. Les quatre principales structures interrogatives

On distingue quatre structures interrogatives :

- **Structure 1** : ordre canonique + point d'interrogation à l'écrit.

Exemple : *Tu peux ranger tes affaires ?*

- **Structure 2** : inversion sujet-verbe + point d'interrogation à l'écrit. Un tiret est alors ajouté à l'écrit pour indiquer que le sujet est déplacé après le verbe (postposition).

Exemple : « *Ranges-tu tes affaires ?* »

Remarque L'inversion sujet-verbe est une marque courante de l'interrogation à l'écrit, en partie due au registre de langue soutenu ou dans la langue littéraire.

- **Structure 3** : locution interrogative « est-ce que » ou « qu'est-ce que » + ordre canonique + point d'interrogation.

Exemple : « *Est-ce que tu ranges tes affaires ?* ».

- **Structure 4** : mot interrogatif (souvent en première place de la phrase) + inversion sujet-verbe (sauf registre de langue familier à courant) + point d'interrogation. Le mot interrogatif peut être de trois natures : il s'agit soit d'un pronom (lequel, qui...), d'un adverbe (quand, où, pourquoi, comment...) ou d'un déterminant interrogatif (quelle, quel, quelles, quels).

Exemple : « *À quelle température l'eau bout-elle ?* ».

Remarques

- L'inversion sujet-verbe a tendance à être de moins en moins pratiquée, surtout à l'oral.

- Le cas d'inversion sujet-verbe mène systématiquement à une reprise pronominale dite « complexe » si le sujet du verbe n'est pas suffisamment évident pour se contenter d'une reprise implicite par un pronom personnel. Le sujet est alors remplacé après le verbe par le pronom personnel correspondant, tout en restant exprimé au début de l'énoncé, ce qui peut donner l'impression que le sujet est exprimé deux fois. Exemples : « *Tchen tenterait-il de lever la moustiquaire ?* » (Malraux) « *L'allégresse se soutient-elle ?* » (Balzac). On parle alors d'inversion complexe, en raison de cette reprise pronominale.

Point de vigilance

Dans la mesure du possible, on écarte les inversions complexes des corpus d'analyse.

ii. Les deux portées de l'interrogation

	Interrogation totale	Interrogation partielle
Portée	L'interrogation totale porte sur l'ensemble de la phrase.	L'interrogation partielle porte sur un constituant particulier de la phrase.
Structures syntaxiques	Structures 1, 2 et 3 via la locution « Est-ce que » (voir ci-dessus)	Structures 3 via la locution « Qu'est-ce que » et 4. (voir ci-dessus)
Manipulations utiles	La réponse à cette question peut alors être remplacée par les adverbes « oui », « non » (ou « si » dans le cas d'une réponse positive à un énoncé interro-négatif). <u>Exemple</u> : à la question « L'eau bout-elle à cent degrés ? », la réponse est « L'eau bout à cent degrés », qui peut être remplacée par « oui ».	La réponse à ce type de question ne peut pas être remplacée par « oui » ou « non ». <u>Exemple</u> : à la question « À quelle température l'eau bout-elle ? », la réponse « oui » est impossible. La réponse portera sur un élément particulier de la phrase qui correspond au mot interrogatif.

b. Le type impératif

Le type impératif exprime toute une gamme d'actes directifs, depuis l'ordre strict, le conseil, le souhait, la prière ou encore la demande polie. Il peut être exprimé par le mode impératif ou par le mode subjonctif.

	Mode impératif	Mode subjonctif
Personne	L'impératif ne se conjugue qu'à la deuxième personne du singulier et à la première et deuxième personne du pluriel.	Toutes les personnes sont concernées. Le subjonctif complète en particulier les personnes qui manquent au mode impératif à : <ul style="list-style-type: none"> la première du singulier : <u>Exemples</u>: <i>Que le diable m'emporte ! ;</i>

		<p>« Que le grand Cric me croque » (Hergé)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La troisième personne du singulier ou du pluriel : <u>Exemple</u> : <i>Qu'il(s) entre(nt) !</i>
Structures syntaxiques	<ul style="list-style-type: none"> • À l'impératif, le sujet n'est pas exprimé : <u>Exemples</u> : <i>Mangeons ! Range ta chambre !</i> • Une apostrophe, qui n'est pas le sujet grammatical, peut cependant permettre son identification : <u>Exemples</u> : « <i>O temps ! suspends ton vol, et vous, heures propices ! / Suspendez votre cours !</i> » (Lamartine) 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence très fréquente de « que » avant le verbe (mais pas obligatoire) <u>Exemple</u> : <i>Puisses-tu me venir en aide !</i> • Le groupe sujet et le groupe verbal sont exprimés.
Manipulations utiles	<p>L'ajout d'un verbe exprimant l'injonction est possible avant le verbe à l'impératif, en en restituant le sujet, ou avant le mot « que », comme pour rétablir une subordonnée complétive dont le verbe principal aurait été effacé. <u>Exemple</u> : « <i>Entre !</i> » / « <i>Qu'il entre !</i> » → « <i>Je souhaite/ demande/ ordonne/ exige que tu entres / qu'il entre !</i> ». Cette manipulation met en évidence le caractère injonctif de l'énoncé.</p>	

<p>Point de vigilance Attention au point d'exclamation !</p> <p>On veillera particulièrement à ne pas confondre tous les emplois du point d'exclamation. Celui-ci peut en effet aussi bien indiquer un type impératif qu'une forme exclamative. Le type impératif relève de l'acte de langage de l'injonction (ordre). <u>Exemple</u> : « <i>Réunissez-vous sous les étendards de la philosophie !</i> » (De Gouges).</p> <p>La forme exclamative, en revanche, laisse transparaître une émotion forte (incompréhension, tristesse, joie...), sans intention de donner un ordre. Il est caractéristique du registre lyrique. <u>Exemple</u> : « <i>[...] je viens seul m'asseoir sur cette pierre/ Où tu la vis s'asseoir !</i> (Lamartine).</p>
--

2. Les formes de phrases

Au contraire des types de phrases, les formes de phrases ne correspondent pas à un acte de langage ; mais elles « servent à configurer le contenu informatif de la phrase, notamment la répartition de l'information entre thème et prédicat »¹.

Toute phrase appartient à l'un des trois types de phrases, et peut prendre une ou plusieurs formes : alors que les types de phrases s'excluent les uns les autres, les formes de phrases sont cumulables entre elles.

a. La forme négative (par opposition à la forme affirmative ou positive²)

Sur le plan syntaxique, la forme négative est marquée par :

- des adverbes ou des locutions adverbiales : *ne, non, guère, pas, jamais, plus, ...*
- des pronoms : *aucun, personne, rien*
- des déterminants : *nul, aucun*

La forme négative repose, la plupart du temps, sur la mise en corrélation de deux termes : *ne...pas, ne...guère, ne...jamais, aucun...ne, rien...ne, nul...ne*. Mais *ne* est souvent omis à l'oral (registres de langue courant ou familier). A l'inverse, certaines expressions ne conservent que l'adverbe négatif *ne* (héritage de l'ancien français). Exemples : *Je ne puis vous dire, je ne sais, ...*

Enfin, *ne* est parfois employé seul, sans avoir un sens négatif : c'est la négation explétive, toujours facultative que l'on trouve notamment après les verbes de crainte : Exemple : *Je crains qu'il ne soit malheureux.*

Sur le plan syntaxico-sémantique, la forme négative sert à nier ou à réfuter un énoncé. On distingue trois portées de la négation : la négation totale, la négation partielle et la négation restrictive :

	Négation totale	Négation partielle	Négation exceptive (ou restrictive)
Portée	Porte sur l'ensemble de la phrase.	Porte sur un constituant de la phrase	N'est pas une véritable négation ; elle nie d'abord l'objet, avant d'introduire une exception.
Marqueurs syntaxiques	- <i>ne...pas, ne...point, ne...guère</i> -les termes de la négation encadrent	-déterminant (<i>aucun, nul</i>) + N. ... <i>ne</i> - <i>ne</i> ... pronom	- <i>ne...que</i> -négation totale ou négation partielle + <i>sauf, à l'exception</i>

1 J.-C. Pellat, S. Fonvielle, *Grevisse de l'enseignant. Grammaire de référence*, p.262.

2 Cette forme est non-marquée : elle est la forme de la phrase canonique.

	le verbe	(<i>personne, rien,</i>) ou pronom (<i>personne, rien,</i>) ... <i>ne</i> - <i>ne</i> ... adverbe (<i>plus, nulle part, jamais</i>) ou adverbe (<i>plus, nulle part, jamais</i>) ... <i>ne</i> -La négation porte sur un pronom ou un GN se référant à une personne ; ou sur un pronom ou un adverbe renvoyant à une circonstance de lieu ou de temps.	de... <u>Exemples :</u> <i>Elle ne lit jamais, sauf l'été.</i> <i>Elle ne lit pas, à l'exception de ce qui apparaît sur l'écran de son smartphone.</i>
Manipulations utiles	La suppression des deux termes de la négation suffit à rétablir la forme affirmative de la phrase.	Le passage à la forme affirmative nécessite l' ajout (la restitution) d'un terme positif indiquant sur quel constituant portait la négation. <u>Exemples :</u> <i>Je ne viens jamais.</i> → <i>Je viens <u>parfois</u>.</i> <i>Nul ne peut m'atteindre.</i> → <i><u>On</u> peut m'atteindre.</i>	La négation restrictive peut être remplacée par l'adverbe « seulement » dans une phrase de forme affirmative, sans changement de sens. <u>Exemples :</u> <i>Je ne mange que des pommes.</i> → <i>Je mange <u>seulement</u> des pommes.</i>

Points de vigilance

Cas particuliers, qui présentent des difficultés d'analyse pour les élèves :

-La coordination négative s'exprime avec la conjonction de coordination *ni* qui permet de relier deux termes niés occupant les mêmes positions syntaxiques.

Exemple : *Je ne veux pas de fromage ni de champignons dans mon panini.*

Exemple : *Je ne veux ni jambon ni cheddar dans mon panini.*

-Le cumul de deux négations conduit théoriquement à leur annulation. Exemple : *Vous n'êtes pas sans savoir que ... = vous savez que...*

-Mais le cumul des négations partielles est possible. Exemple : *Le week-end, je ne fais jamais rien.* Dans ce cas, on peut analyser séparément les deux négations partielles. Le marqueur

que de la négation exceptive s'ajoute parfois aux marqueurs de la négation totale ou de la négation partielle. *Exemples : Désormais, je n'aime plus que toi ; je n'aime pas que les fruits.* Dans ce cas, la portée de la négation est partielle.

-La portée de la négation prête parfois à interprétation : ainsi, dans la phrase *Il ne m'a pas convaincu avec cet argument*, on peut hésiter entre la négation totale (forme positive correspondante : *→Elle m'a convaincu avec cet argument*) et la négation partielle (forme positive : *→Elle m'a convaincu avec un autre argument*).

-La seule présence de *ne...pas* ne suffit pas à conclure à une négation totale. Par exemple, dans la phrase *Nous n'avons pas d'autre motif que la curiosité (Abbé Prévost, Manon Lescaut)*, *ne...pas* marque une négation totale, puisque *pas* porte sur *autre motif* (portée partielle), tandis que *que* introduit une exception (portée exceptive).

-*Non* est un mot-phrase qui peut, à lui seul, constituer une phrase négative ; il peut aussi renforcer une phrase négative, lorsqu'il s'y ajoute.

-Les programmes du lycée font référence à la négation lexicale, portée par des termes de sens négatifs (*exemple : le vide / le plein*) ou des préfixes de sens négatif (*exemple : impossible*). Dans ce cas, on parle de termes de sens négatif, dans une phrase qui peut être de forme affirmative ou négative.

Sur le plan pragmatique, la négation peut être descriptive, lorsqu'elle décrit un état de fait (*exemple : Il ne pleut pas aujourd'hui*), ou polémique, lorsqu'elle réfute un énoncé positif antérieur. La négation est régulièrement polémique dans les dialogues, en particulier au théâtre, ou dans les genres de l'argumentation.

La négation peut être employée à des fins stylistiques : la question rhétorique, la litote ou l'ironie sont souvent renforcées par la négation.

b. La forme passive

Sur le plan syntaxique, la forme passive constitue le réarrangement ou le renversement de la phrase active. Elle présente les caractéristiques morpho-syntaxiques suivantes :

Voix active	Voix passive
-Le sujet de la phrase active...	-...devient le complément d'agent de la phrase passive ; le complément d'agent est introduit le plus souvent par la préposition <i>par</i> , parfois par la préposition <i>de</i> .
-Le COD de la phrase active...	-...devient le sujet de la phrase passive
-Le verbe est à la voix active.	-Le verbe est à la voix passive (auxiliaire <i>être</i> au mode et au temps du verbe de la phrase à la voix active + participe passé)

Manipulations utiles :

Transformation de la voix active à la voix passive et inversement, par commutation (**déplacement / remplacement**) : le sujet devient complément d'agent ou le complément d'agent devient sujet ; le COD devient sujet ou le sujet devient COD.

Point de vigilance

Cas particuliers, qui présentent des difficultés d'analyse pour les élèves :

-Certains verbes transitifs directs n'admettent pas le passage de la voix active à la voix passive : *avoir, comporter, valoir*, ainsi que pour des locutions verbales comme *donner le change*

-Certains verbes transitifs indirects admettent le passage de la voix active à la voix passive : *désobéir à, pardonner à*

-Il arrive très fréquemment que le complément d'agent ne soit pas exprimé. Exemples : *Mon livre est déchiré. Ma voiture a été volée dans la nuit du deux juillet.*

Attention. En classe, on n'aborde pas la voix passive tant que les notions de phrase canonique, de sujet et de COD ne sont pas bien maîtrisées. Pour aborder la voix passive, on s'assure que les élèves sont capables de repérer la phrase contenant *a minima* un sujet, un verbe transitif direct, et un COD.

c. La forme exclamative

Du point de vue syntaxique, elle présente les caractéristiques suivantes : le point d'exclamation est parfois la seule marque de la forme exclamative ; mais elle peut aussi être introduite par un adverbe exclamatif (*que, comme*), un déterminant exclamatif (*quel*).

Sur le plan sémantico-pragmatique, la forme exclamative exprime une émotion du locuteur relative au contenu de l'énoncé.

Points de vigilance

Type ou forme de phrase ?

Traditionnellement, on parle de type exclamatif ; mais l'on a aujourd'hui tendance à considérer que l'exclamation est une forme, dans la mesure où elle se cumule aux autres types :

Exemples :

J'ai mal dormi aujourd'hui ! (type déclaratif, forme exclamative)

Veux-tu cesser tes bêtises ? (type interrogatif, forme exclamative)

Passe-moi le sel ! (type impératif, forme exclamative)

Attention au point d'exclamation !

On veillera particulièrement à ne pas confondre tous les emplois du point d'exclamation. Celui-ci peut en effet aussi bien indiquer un type impératif qu'une forme exclamative.

Le type impératif relève de l'acte de langage de l'injonction (ordre). Exemple : « *Réunissez-vous sous les étendards de la philosophie !* » (De Gouges).

La forme exclamative, en revanche, laisse transparaître une émotion forte (incompréhension, tristesse, joie...), sans intention de donner un ordre. Elle est caractéristique du registre lyrique. Exemple : « [...] je viens seul m'asseoir sur cette pierre/ Où tu la vis s'asseoir ! (Lamartine).

Cas particuliers, qui présentent des difficultés d'analyse pour les élèves :

-Certaines structures sont agrammaticales dans le type déclaratif, mais acceptables dans le type exclamatif : *Il est si grand ! Tu me fais un plaisir !*

-L'exclamation se retrouve fréquemment dans des phrases non verbales : *Quelle belle journée !*

-L'exclamation repose parfois sur une inversion sujet-verbe : *Est-ce beau !*

d. La forme emphatique

La forme emphatique permet de mettre en relief un constituant de la phrase par extraction, par détachement ou par extraction et détachement. Tous les constituants de la phrase peuvent être affectés.

Du point de vue syntaxique, elle présente les caractéristiques suivantes :

Forme emphatique par extraction (phrase à présentatif)	Forme emphatique par détachement	Forme emphatique par extraction et détachement
<p>-Le constituant de la phrase à mettre en relief est encadré par « C'est ... qui » (encadrement du groupe sujet) ou « C'est que » (encadrement du COD, du COI ou du CC).</p> <p><u>Exemples</u> :</p> <p><i>C'est le sport qui me rend heureux.</i> <i>C'est toi qui me rends heureux.</i> <i>C'est manger qui me rend heureux.</i></p> <p><i>C'est le cadeau que Marie m'a offert.</i></p> <p><i>C'est ce matin qu'il a fait les</i></p>	<p>-Un élément de la phrase est déplacé, à gauche ou à droite de la phrase, et séparé du reste de la phrase par une virgule. Cet élément laisse une trace au sein du noyau de la phrase, par redoublement ou par remplacement par un pronom personnel ou démonstratif.</p> <p>-Du point de vue syntaxique, l'élément détaché à gauche ou à droite occupe la fonction d'apposition.</p> <p><u>Exemples</u> :</p> <p><i>Roméo, il aime Juliette.</i> <i>Juliette, Roméo l'aime.</i></p>	<p>-Les deux procédés sont employés simultanément.</p> <p><u>Exemple</u> :</p> <p><i>Ton travail, c'est ce qui doit être ta priorité.</i></p>

courses. <i>C'est en forgeant <u>qu'on</u> devient forgeron.</i>	<i>Je suis heureux, <u>moi</u>.</i> <i><u>Cela</u>, c'est inacceptable.</i>	
---	--	--

Manipulations utiles :
Transformation de la forme emphatique à la forme neutre et inversement, par **ajout** / **suppression** (pour l'extraction), par **redoublement** / **déplacement** (emphatique).

Du point de vue sémantico-pragmatique : la forme emphatique met en relief un élément de la phrase (focalisation de l'information importante, avec effet d'insistance).

Point de vigilance :
Faut-il étudier la forme emphatique comme un objet grammatical à part entière ?

L'étude de la forme emphatique en tant que telle présente peu d'intérêt.
On l'étudiera soit à l'occasion de l'étude des fonctions de la phrase, dans la mesure où l'extraction est une des opérations linguistiques qui permet d'identifier le sujet ou l'objet du verbe ; soit à l'occasion de l'étude des textes, pour étudier l'effet qu'elle produit.

3. La forme impersonnelle

Sur le plan morpho-syntaxique, une phrase est à la forme impersonnelle lorsque son verbe principal est à la voix impersonnelle et qu'elle a pour équivalent une phrase personnelle.

Ainsi, *Il soufflait un vent de panique sur le château* est une phrase à la **forme impersonnelle** ; on peut rétablir la phrase à la forme personnelle correspondante (par **suppression** du pronom impersonnel, et **déplacement** du complément de la séquence impersonnelle - ou sujet logique - en position de sujet grammatical). Exemple : *Un vent de panique soufflait sur le château.*

Il neigeait n'est pas une phrase à la forme impersonnelle, parce qu'on ne peut pas rétablir la phrase à la forme personnelle correspondante ; on parle de **verbe impersonnel** (sans complément qui permettrait d'identifier le sujet logique).

Manipulations utiles :
Transformation de la forme impersonnelle à la forme personnelle, par **suppression** du pronom impersonnel et **déplacement** du complément de la séquence impersonnelle - ou sujet logique - en position de sujet grammatical.

Sur le plan sémantique, les verbes qui admettent l'impersonnel sont des verbes sémantiquement vides (verbes d'état, d'existence, comme *être, paraître, exister, ...*) ou des verbes ayant un sens évènementiel, éventuellement impersonnel (*arriver, passer, tomber, se passer, ...*) ou des séquences composées de *être* suivi d'un adjectif (*être possible, être nécessaire, ...*).

Exemples :

Il passe un train toutes les cinq minutes.
Il est nécessaire d'avoir un parapluie sur soi.
Il est des journées plus chargées que d'autres.
Il se passe des évènements inattendus.

Sur le plan sémantique, le sujet grammatical de la phrase à la forme impersonnelle est toujours *il*, qui régit l'accord du verbe sans avoir les propriétés sémantiques d'un sujet personnel, d'où le fait que l'on parle de sujet grammatical et de sujet logique de la phrase.

Point de vigilance

Faut-il étudier la forme impersonnelle comme un objet grammatical à part entière ?

L'étude de la forme impersonnelle en tant que telle présente peu d'intérêt. On pourra l'étudier à l'occasion d'une séance de lexique, pour montrer que certains verbes (ou locutions verbales) peuvent avoir un sens impersonnel et que, dans ce cas, on peut identifier deux sujets – un sujet grammatical et un sujet logique.

L'étude de cette forme de phrase particulière pourra être abordée assez tard, dans la progression des apprentissages, comme un élément d'approfondissement. En tout état de cause, on attend que la maîtrise de la phrase canonique et de la notion de sujet soit suffisante pour aborder ce cas particulier.

DEUXIÈME PARTIE - Les cas rares : altérations du prédicat

Rappel (cf. FICHE « Les constituants essentiels de la phrase ») :

On appelle phrase canonique une phrase verbale, déclarative, positive et active.

Par opposition, on appelle phrase non-canonique, toute structure qui modifie le type et/ou la forme de la phrase (avec ou sans altération de l'ordre des mots) et/ou altère le prédicat (prédicat non verbal, ellipse du prédicat verbal, etc.).

Dans cette partie, on étudie **les cas d'altération du prédicat**.

Point de vigilance

Cette partie de la fiche permet à l'enseignant d'identifier les occurrences non prototypiques, que l'on exclut généralement des corpus d'étude et des questions d'examen, mais que l'on peut étudier, en fonction du niveau des élèves, en particulier à l'occasion de l'analyse de textes littéraires, pour l'effet qu'elles produisent.

1. La phrase elliptique du verbe

Certaines phrases présentent une ellipse du verbe, en particulier dans le dialogue car l'énoncé dépend très étroitement du contexte antérieur. L'ellipse peut toujours être restituée.

Exemples : *Qui veut venir ? Moi. Que mange-t-on à Sélestat ? - Du kouglof.*

2. La phrase à prédicat non-verbal

La phrase canonique est verbale, c'est-à-dire qu'elle comporte un sujet et un prédicat verbal. Mais la phrase peut être non-verbale : dans ce cas, le prédicat se réalise le plus souvent sous la forme d'un syntagme adjectival, nominal ou pronominal, éventuellement prépositionnel :

un syntagme adjectival	<u>Exemples</u> : <i>Incrovable, ce kouglof !</i> <i>Magnifique cette ville !</i>
un syntagme nominal ou pronominal, éventuellement prépositionnel	<u>Exemples</u> : <i>Une pépite, ce film !</i> <i>Strasbourg, capitale de Noël.</i> <i>À fuir, cet endroit ! (syntagme nominal - l'infinitif étant la forme nominale du verbe - prépositionnel)</i>

Points de vigilance

- Plus rarement, le prédicat peut se réaliser sous la forme d'un syntagme adverbial (exemple : *La mairie, tout droit*) ou d'une interjection (exemple : *Victor Hugo, hélas !*)
- Il existe des phrases sans sujet. (exemples : *Victoire ! La chance ! Les nerfs !*). Dans ce cas, sujet est restituable avec contexte. En général, cela correspond à un état du locuteur par rapport au sujet sous-entendu (dimension pragmatique).
- La phrase à prédicat non verbal permet de réaliser l'ensemble des types de phrase : le type déclaratif (exemple : *Strasbourg, capitale de Noël*) ; le type interrogatif (exemple : *Un dernier verre ? Quoi de neuf ?*) ; le type impératif (exemple : « *À moi, comte, deux mots.* » (*Corneille*), *Aux armes, citoyens !*)

Manipulations utiles :

- Le test permettant d'identifier le prédicat est la négation. Le sujet, quant à lui, ne peut jamais être nié. Exemple : *Incroyable, ce kouglof ! > Pas incroyable, ce kouglof ! / *Incroyable, pas ce kouglof !*
- Dans tous les cas la phrase à prédicat non verbal peut être reformulée par rétablissement d'un syntagme verbal. Exemples : *Cette ville est magnifique. Strasbourg est la capitale de Noël. A Sélestat, on mange du kouglof.*